

L'an deux-mille-vingt-deux, le quinze décembre à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

DATE DE CONVOCATION
9 décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 24

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 16/12/2022
ID : 049-200082550-20221215-DEL_2022_90-DE

Étaient présents : Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Pascale PATEAU, Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Daniel PASDELOUP, Marielle BARRE, Claude DELESTRE, Marie MALHAIRE, Dominique BOUVET, Pierre BEAUDOUIN, Brigitte JUBLAN, Lydie NORMAND, Marie-Noëlle LEGENTIL, Jean-Pierre BARBEAU, Dominique VIEJO, Yann LHUMEAU ; Laëtitia DETROY HARD ; Pierrick CAPELLE ; Delphine BACHELÉ ;

Représentés ayant donné pouvoir : Roland MARION, pouvoir donné à Pierre BEAUDOUIN ; Emmanuel BOUTILLIER, pouvoir donné à Franck POQUIN ; Nathalie BENETEAU, pouvoir donné à Lydie NORMAND ;

Absents : Béatrice VALIN, Mikaël BOISSEAU, Serge MÉDINA ;

Secrétaire de séance : Bruno BESSONNEAU ;

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - RESTOS DU CŒUR – OPÉRATION TICKETS CINÉMA

Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines

EXPOSÉ

Le centre des Restos du Cœur de Saint-Georges-sur-Loire a décidé de reconduire l'opération « Tickets de cinéma » pour leurs bénéficiaires.

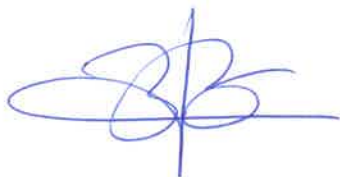
Les communes ayant des personnes accueillies dans ce centre sont sollicitées pour aider au financement des places.

Lors de sa réunion du 7 décembre 2022, le conseil d'administration du CCAS a émis un avis favorable au versement par la commune d'une subvention de 100 € à cette association.

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 100 € aux Restos du Cœur .

Le secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme,
le Maire

Franck POQUIN

